



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 3 décembre 2004

Conseillers en exercice : 45

Votants : 37

Convocation du Conseil Municipal :
le 22 novembre 2004

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 7 décembre 2004

**Convention entre la Ville de Niort et la Fédération Départementale
des Centres Sociaux et Socioculturels des Deux-Sèvres : Dispositif
KOUDEPOUS'79**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Alain BAUDIN

Présents :

Adjoint :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Gérard ZABATTA

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, M. Rémy LANDAIS, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, M. Michel PAILLEY, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT

Secrétaire de séance : Rodolphe CHALLET

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Paul SAMOYAU donne pouvoir à M. Gérard NEBAS.
M. Jacques LAMARQUE donne pouvoir à M. Luc DELAGARDE.
Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à M. Gilles FRAPPIER.
Mme Nathalie BEGUIER donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.
Mlle Karen NALEM donne pouvoir à Mlle Fabienne RAVENEAU.
Mme Catherine REYSSAT donne pouvoir à M. Robert PLANTECOTE.
M. Alain GARCIA donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.
M. Franck GIRAUD donne pouvoir à M. Dominique GUIBERT.
Mme Michelle LE FRIANT donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.
M. Jean-Louis EPPLIN donne pouvoir à Mme Jacqueline LEFEBVRE.

Excusés :

Conseillers :

Mme Catherine DEGUERCY, Mme Christabelle CHOLLET, M. Stéphane TRONEL

CONSEIL MUNICIPAL DU 3 décembre 2004

Monsieur Michel GENDREAU, Conseiller Municipal Spéc.Adj.Quartier, expose :
Mesdames et Messieurs,
Après examen par la Commission Générale,
Sur proposition du Maire,

Conformément à la politique menée par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative, la Direction Départementale de la Jeunesse et du Sport des Deux-Sèvres (DDJS) a mis en place, avec la Fédération Départementale des Centres Sociaux et Socioculturels des Deux-Sèvres, un dispositif en faveur des jeunes deux-sévriens de moins de 21 ans.

Ce projet, intitulé KOUDPOUS'79, a pour vocation d'aider les jeunes à la conduite d'un projet, de favoriser la prise d'initiatives et de responsabilité et de les sensibiliser au milieu institutionnel. Les projets peuvent concerner tout domaine : la culture, le sport, l'humanitaire, le social, l'environnement, etc.

En liaison avec la DDJS, la Fédération Départementale des Centres Sociaux et Socioculturels des Deux-Sèvres est chargée du suivi des projets de KOUDPOUS'79 ainsi que de la gestion financière du dispositif.

La Ville de Niort a souhaité s'associer à ce dernier. Elle sera représentée au sein de son Comité de pilotage qui a pour vocation de suivre la gestion financière du dispositif et d'en définir les orientations générales.

Par ailleurs, elle apporte une aide financière de **400 €** au titre de l'année 2004 et **400 €** au titre de l'année 2005 qui sera allouée à la Fédération Départementale des Centres Sociaux et Socioculturels des Deux-Sèvres.

Imputation 65.0251 6574 # 01684

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver la convention jointe ;
- autoriser Monsieur le Maire à la signer et à verser les subventions à la Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels des Deux-Sèvres.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	37
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	8

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN
Le Conseiller Municipal Spécial Adjoint de
Quartier

Michel GENDREAU